

PETITE GAZETTE

de Dammartin et ses Environs

Claye, Mitry, Saint-Soupiets, Monthyon, Mesnil-Amelot, Plailly, Ermenonville, etc.

Les abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois.

Ils sont payables d'avance et sont continués d'office sauf avis contraire

Seine-et-Marne Départements limitrophes	BUREAUX & RÉDACTION Imprimerie-Librairie E. LEMARIE A DAMMARTIN-EN GOËLE (S-&-M)	Paris et les autres départements
UN AN..... 3 fr.	ANNONCES, la ligne..... 0 fr 20	UN AN..... 3 fr. 50

TÉLÉPHONE

ÉCHOS DE LA SEMAINE

30 Juillet. — D'après le général Oku, la position des Russes à Ta-Tche-Kiao était formidablement défendue par des retranchements garnis de 120 pièces de canon, et ce n'est qu'à une attaque de nuit que les Japonais durent d'enlever cette position. Si l'on en croyait les Chinois, les pertes des Japonais auraient été de dix mille hommes.

31 Juillet. — Election de treize cent trente-deux conseillers généraux et de quinze cent quatre-vingt-cinq conseillers d'arrondissement.

— M. Chaumié, ministre de l'instruction publique, préside officiellement à Agen la distribution solennelle des prix du lycée de garçons.

— On célèbre à Saint-Petersbourg les obsèques de M. de Pléhve, auquel les assiste l'empereur, l'impératrice douairière et le grand-duc héritier.

1^{er} Août. — D'importantes opérations sont engagées en Mandchourie, sur tout le front des hostilités. Le général Keller est tué d'un éclat d'obus. Un combat violent se poursuit au sud de Hai-Cheng.

2 Août. — Le rapide 87 Paris-Royan est pris en écharpe, entre La Verrière et Trappes, par un wagon de train de marchandises chargé de traverses. On compte de nombreux blessés, dont deux doivent être transportés à l'hôpital de Chartres.

— Le pape confère longuement avec Mgr. Lorenzelli, qui lui expose la situation. Les écussons sont tous abaissés au palais de Santa-Croce, siège de l'ambassade de France.

3 Août. — Le général Kouropatkine télégraphie que les troupes russes se sont retirées de Hai-Cheng par la route d'Antichouljan.

4 Août. — Un accord étant intervenu entre les marins en grève de Dunkerque et les armateurs, les marins remontent à bord, et les troupes regagnent leurs casernements.

— A Morlaix, les garçons de magasin réclamant le repos dominical, ont cessé le travail et voulu forcer au chômage les réfractaires. La gendarmerie a été réquisitionnée. La grève des maçons continue.

— Douze destroyers, quatre torpilleurs et quelques canonnières sont sortis lundi soir de Port-Arthur, mais ils ont été repoussés par les Japonais.

— Les Japonais sont entrés le 3 à Hai-Cheng, abandonné la veille par les Russes.

— L'équipage de la canonnière *Siyouch* a fait sauter ce navire plutôt que de l'abandonner à l'ennemi.

5 Août. — On annonce de Constantinople que les ambassades et les légations intéressées ont nommé, parmi leurs nationaux, des délégués à la conférence relative à la nouvelle loi du timbre.

CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

Dimanche dernier a eu lieu la distribution des prix aux élèves des écoles communales de garçons et de filles.

M. Hémar, maire, présidait, ayant à ses côtés M. Dupille Léonor, conseiller d'arrondissement, M. l'abbé Bléry, curé-doyen, M. le commandant Beuve, M. de Chalambert, M. Vincent Emilien, M. Corvisier Gustave, M. Sacy, conseillers municipaux, M. Thonnerieux, délégué cantonal, M. Triffaut, brigadier de gendarmerie, M. de la Condamine, receveur de l'enregistrement, MM. Bricka et Ménard, percepteurs.

A un excellent morceau d'ouverture exécuté par la fanfare municipale et à une très éloquente allocution de M. le Maire, succédèrent les morceaux de récitation, chants, chœurs et monologues ; et, hâtons-nous de le dire, les jeunes pupilles de l'école enfantine ont pleinement justifié, par leurs gentilles manières, les applaudissements unanimes de l'assistance, qui a par là même rendu hommage aux mérites de la jeune et sympathique institutrice qui, par devoir professionnel, consacre si utilement son temps à la culture de ces jeunes intelligences, qu'elle prépare par entraînement à des études plus solides et plus sérieuses.

Les jeunes filles de la grande classe ont chanté, avec une grande fraîcheur de voix et un rythme parfait, sous la direction de Mlles Ratier et Véron, divers morceaux d'un effet harmonieux. Les garçons, de leur côté, ont fait preuve de la meilleure volonté dans l'exécution de plusieurs chœurs fort bien soutenus.

La proclamation des prix, qui alterne avec les chants, a également présenté un certain intérêt, principalement pour les lauréats et leurs familles.

Voici les noms des élèves qui se sont particulièrement distingués :

ÉCOLE DE GARÇONS

Première Classe

Cours supérieur. — Prix hors concours : Ch. Bouffinier.

Première année. — Prix d'honneur ex-æquo : Lucien Sacy et Pierre Berthault.

Prix d'excellence ex-æquo : André Carrière et André Brochard.

Cours moyen. — Prix d'excellence ex-æquo : André Corvisier et Honoré Vermet.

Cours moyen (1^{re} année). — Prix d'honneur ex-æquo : René Pique et Marcel Berger.

Prix d'excellence ex-æquo : André Révillon et Paul Coquillon.

Cours élémentaire (2^e année). — Prix d'honneur ex-æquo : Eug. Futirot et Raymond Lucet.

Prix d'excellence : Jean Lefèvre.

Deuxième Classe

Cours élémentaire (1^{re} année). — 1^{er} prix d'honneur ex-æquo : Henri Carrière, Léon Kœgler.

2^e prix d'honneur : Georges Doujon.

Prix d'excellence ex-æquo : Georges Tissier et Émile Thonnerieux.

Cours préparatoire. — Prix d'honneur ex-æquo : Maurice Sublard et Alphonse Renard.

Prix d'excellence ex-æquo : Jules Vincent et Fernand Châtelain.

ÉCOLE DE FILLES

Cours supérieur. — G. Triffaut, M. Ballou, S. Viart.

Cours moyen. — Marie Lefèvre, Lucienne Duocq, H. Landru.

Cours élémentaire. — Marcelle Thuret, Cécile Bruyet, Yvonne Renault.

Classe enfantine. — Charlotte Bouvier, Marthe Lefèvre, Marcel Maillet.

L'exposition des travaux scolaires des garçons et des jeunes filles a été très appréciée des nombreuses personnes qui l'ont visitée.

À l'école libre de jeunes filles, la

distribution a été des plus intéressantes et son alléchant programme a été consciencieusement rempli par de jeunes artistes improvisées, qui ont provoqué de fréquentes salves d'applaudissements.

Parmi les élèves qui, par leur travail soutenu, ont été les plus favorisées, nous citerons les suivantes :

Première Classe. — Marie-Louise Fournie, Marguerite Ragon, Jeanne Versigny, Marie-Louise Brûle, Marie Journet, Hélène Versigny.

Deuxième classe. — Eugénie Jeanneson, Renée Blondenu, Georgina Laire, Odette Giffart, Antoinette Corvisier.

L'avis suivant a été placardé ces jours derniers dans la plupart des communes de la région :

Les Meuniers soussignés ont l'honneur de prévenir MM. les Boulangers et les Habitants de la région, qu'ils n'accepteront plus de Blé d'échange à partir de ce jour (1^{er} Août 1904).

ED. DALLANGOURT, HERBETTE,
P. BOUHOURS, BENOIST.

Par décret du 29 juillet, M. Lion Joseph-Bernard, a été nommé greffier de la justice de Paix de Dammartin en remplacement de M. Couchot, démissionnaire en sa faveur.

Nous souhaitons la bienvenue au nouveau greffier.

VILLENEUVE

La distribution des prix aux élèves de l'école de Villeneuve a eu lieu dimanche dernier à trois heures, sous la présidence du très distingué maire de cette commune, M. Hutin, assisté de la plus grande partie du Conseil municipal.

Cette distribution de récompenses toujours remarquable par la valeur des prix, avait dépassé encore celles des années précédentes, grâce aux libéralités de M. Hutin, de M. et Mue

Boisseau, de M. et Mme David, de Mme Fouilleaux.

M. Menier député, avait offert deux beaux volumes.

Madame Hutin, par une traditionnelle et très louable habitude, avait mis le comble au bonheur des petits, à qui une collection de quarante-trois beaux jouets variés ont été distribués.

Nous sommes heureux d'adresser nos vives et bien sincères félicitations au fils du sympathique instituteur de Villeneuve, M. Frot, qui vient de subir avec succès les épreuves du baccalauréat ès-lettres, 1^{re} partie.

JUILLY

Lundi dernier ont lieu à Juilly, les obsèques d'un digne et vénérable prêtre, M. l'abbé Pierre Bouscaillon, aumônier des dames de Saint-Louis, décédé à l'âge de 75 ans, à la suite d'une très courte maladie.

M. l'abbé Bouscaillon, qui fut professeur de philosophie au Collège de Juilly, dont il demeura l'une des figures les plus distinguées et les plus sympathiques, était un fin lettré doublé d'un moraliste émérite, dont l'esprit délicat se manifeste à chaque page de ses recueils de fables, contes, légendes, de même que dans chacune de ses pensées et maximes, dont il publia, tout récemment encore, une nouvelle édition.

Malgré notre insuffisance à mettre en relief la valeur de cet homme de bien, qui se distinguait encore et surtout, par les qualités de son caractère doux et conciliant, nous sommes persuadé que sa disparition sera particulièrement sensible à la population Juliacienne, qui conservait en la personne de l'abbé Bouscaillon un précieux et unique souvenir de cette



Société d'histoire et
d'archéologie de Senlis

Not. no

22527

CB

12310

SHAS



0 000000 129107

pléade de prêtres véritablement libéraux qui assurèrent jusqu'en ces dernières années, la réputation et la supériorité de la maison de Juilly.

MONTGÉ

Un incendie a éclaté, dans la nuit de mardi à mercredi dernier, dans les dépendances du château de Saint-Thibault, qu'habite le baron d'Eichtal.

Le feu, dû à la fermentation du fourrage, a pris dans un immense grenier. Ce n'est qu'après six heures d'efforts que les pompiers, secondés par la population, ont pu se rendre maîtres du sinistre. Les dégâts sont évalués à 8.000 francs.

MESNIL-AMELOT

Il est assez difficile de rendre compte avec exactitude des causes qui ont amené progressivement, entre M. Carnet pépiniériste, et M. Buffault, maire du Mesnil-Amelot, une antipathie qui s'est manifestée à diverses reprises par des actes regrettables et dont le plus violent, qui vient d'avoir son dénouement devant le tribunal correctionnel de Meaux, ne peut manquer de donner à réfléchir à plus d'un maire, sur la fragilité du prestige et de l'autorité attribués à la magistrature municipale.

Voici les termes dans lesquels notre confrère du *Publicateur* rapporte les décisions du tribunal :

M. Léon Carnet, pépiniériste, conseiller municipal au Mesnil-Amelot, est poursuivi pour coups portés à M. Buffault, maire de cette commune.

Le 28 juin dernier, deux ouvriers de M. Carnet, les jeunes Goujot et Gilbert, prenaient de l'eau à une borne-fontaine et la transportaient avec un tonneau pour abreuver les bestiaux de leur patron.

Comme une délibération du conseil municipal réserve l'eau des bornes-fontaines pour les indigents, M. Buffault survint et défendit aux jeunes gens de prendre de l'eau : ils lui obéirent, mais

leur patron arçivant leur ordonna de continuer à remplir leur tonneau.

MM. Buffault et Carnet qui vivent en mauvaise intelligence, se disputèrent et le maire retira le tuyau servant à remplir un baquet. Le pépiniériste se jeta sur lui et il roula à terre.

Carnet se défend en disant que d'autres propriétaires prenaient de l'eau et que la défense d'en prendre lui était réservée.

Après l'audition de nombreux témoins, notamment le garde champêtre et les employés de M. Carnet, M. le substitut Lyon-Caen soutient l'accusation : il déclare néanmoins que cette affaire ne se serait pas produite si l'inimitié n'avait pas régné entre les deux hommes.

Un avocat de Paris présente la défense de M. Carnet : sa longue plaidoirie est toute empreinte d'humour.

Le tribunal prononce un jugement d'acquiescement.

ROUVRES

Dans la liste des récompenses honorifiques décernées aux instituteurs, à l'occasion du 14 Juillet, nous avons omis, par erreur, de citer M. Victor Pilardeau, le dévoué et sympathique instituteur de Rouvres qui a reçu, pour la seconde fois, une lettre de félicitations.

MONTYON

Un hangar sous lequel étaient remisés deux tas de bois appartenant à MM. Emery père et fils, a été, dans la nuit de dimanche, la proie des flammes.

C'est M. Nibert, maréchal à Saint-Soupplets, qui, revenant à bicyclette d'Esblly, a donné l'alarme. Les pertes, évaluées 1.500 francs, sont en partie couvertes par une assurance.

On ignore la cause de cet incendie.

PLESSIS-L'ÉVÊQUE

Une rixe a éclaté samedi dernier entre deux sujets belges, ouvriers agricoles travaillant chez M. Dubourg, au cours de laquelle l'un des deux hommes, Vanhege Alphonse, âgé de 42 ans, reçut un coup de crochet sur le bras.

Il porta plainte contre son camarade Haellerman Joseph qui, étant considéré comme assez dangereux a été arrêté par la gendarmerie et mis à la disposition de M. le procureur de la République.

PLAILLY

Un Prix Général est ouvert depuis le 4 courant à la Compagnie d'arc de Plailly. 14 prix, dont les 8 premiers de 40 francs. La mise de 40 haltes : 4 fr. 20.

Elections du 31 Juillet 1904

CONSEIL GÉNÉRAL

Canton de Dammartin

Inscrits : 2.769. — Votants : 2.246

MM. Labour, 1.301 voix, ÉLU

Haras, 710 —

	Votants	Haras	Labour
Cuisy	38	24	14
Dammartin	369	73	289
Forfry	47	16	31
Gesvres	46	42	4
Juilly	160	46	114
Mesnil-Amelot	126	24	100
Plessis-l'Évêque	37	19	47
Longperrier	96	21	74
Marchemoret	27	4	23
Mauregard	31	4	27
Montgè	95	69	24
Monthyon	196	44	149
Moussy-le-Neuf	105	41	64
Moussy-le-Vieux	69	16	52
Oisery	102	53	48
Othis	68	25	42
Rouvres	42	7	35
Saint-Mard	163	48	112
Saint-Pathus	66	7	59
Saint-Soupplets	192	98	94
Thieux	75	25	49
Villeneuve	87	27	51
Vinantes	39	7	32
Total	2246	740	1501

Canton de Claye

Inscrits : 3.148. — Votants : 1.946

M. Pelletier, 1.657 voix, ÉLU

	Inscrits	Votants	Pelletier
Annet	297	176	153
Carnetin	57	37	30
Charmentray	60	33	32
Charny	122	74	53
Clave	516	383	345
Compans	66	34	27
Courtry	115	64	61
Fresnes	410	68	61
Gressy	33	23	14
Isle-les-Villenoy	83	52	50
Ivernay	81	41	35
Le Pin	137	89	77
LePlessis-aux-B.	44	27	25
Messy	149	105	76
Mitry-Mory	480	221	200
Nantouillet	69	55	50
Précy	64	30	26
Saint-Mesmes	55	39	37
Trilbardou	111	79	70
Vignely	24	15	15
Villeparisis	215	125	102
Villeroy	75	38	30
Villevaudé	188	108	92
Total	3148	1916	1157

Canton de Nanteuil-le-Haudouin

Inscrits : 2.366 — Votants : 1.649

M. le Comte de Kersaint, 1.466 voix, ÉLU

	Inscrits	Votants	de Kers.
Baron	218	156	141
Boissy-Fresnoy	136	64	51
Borest	106	68	50
Chevreville	92	82	78
Ermenonville	151	106	93
Evreux	74	50	49
Font.-les-C.-N.	90	74	70
Fresnoy-le-Luat	93	40	46
Lagny-le-Sec	102	70	66
Le Plessis-Bel.	90	56	55
Montagny	146	89	86
Montlognon	50	40	34

Nanteuil-le-H.	418	287	244
Ognes	52	42	41
Peroy-les-G.	97	60	50
Roziers.	46	34	30
Silly le-Long	182	127	123
Ver.	146	85	81
Versigny	107	80	77
	2366	1619	1466

VILLE de DAMMARTIN

ETAT CIVIL

du 31 juillet au 6 août 1904

NAISSANCE

31 Juillet. — Marcelle-Gabrielle, fille de Félix Frouard, télégraphiste, et de Marthe-Angèle Marchand.

DÉCÈS

3 Août. — Marie-Geneviève Vaude, 77 ans, veuve de Augustin Réveillon.

STATION METEOROLOGIQUE DE DAMMARTIN

Mois de Juillet 1904

Pression barométrique :

Moyenne : 760.
Maximum : les 9 et 18, 763.
Minimum : 761 les 25 et 26.

Température :

Moyenne : 28 degrés.
Minimum : 9, le 4.
Maximum : 35 1/2, le 17.

Pluie :

8 jours. — Quantité tombée : 26 mm. L.
Orages : le 12, le 20, le 24 et le 31.

Médailles d'Honneur

Le ministre du commerce a accordé par arrêté en date du 13 juillet, à l'occasion de la Fête Nationale, des médailles d'honneur aux ouvriers, parmi lesquels nous relevons les noms suivants :

M. Renault Eugène, garde moulin dans la maison Delarue à Compans.

M. Neunier Ernest, cordonnier dans la maison Sainte-Marie, à Jully.

M. Dervillé Alphonse-Désiré, maçon, dans la maison Tartier, à Milry-Mory.

TRIBUNAL de SIMPLE POLICE
de Nanteuil-le-Haudouin

Forestier Amédée, voiturier à Morte-fontaine, roulage (abandon de voiture), 2 francs d'amende.

Marchal, débitant à Silly-le-Long, cabaret ouvert après l'heure réglementaire, 2 francs d'amende.

Mangey Henri, débitant à Sennevières, avoir donné à boire à une personne en état d'ivresse, 1 franc d'amende.

Leroy Isabelle, femme Demol Armand à Baron, violences légères, une amende égale à la valeur d'une journée de travail.

Plé Léontine, femme Gallard Hippolyte à Nanteuil, maraudage, 1 franc d'amende.

Méresse Théodule, charretier à Boissy-Fresnoy, passage avec chevaux sur le terrain d'autrui, 1 franc d'amende.

Dufois Marcel, Dagneaux André et Leclère Jules à Ver, maraudage, chacun 1 franc d'amende.

Ephémérides Historiques
de l'Île-de-France

22 Juin 1421. — Henry V d'Angleterre, accompagné de Charles VI et d'Isabeau de Bavière, campe devant la ville de Senlis.

27 Juin 1815. — Les Prussiens de Blankenburg, campant sur la place de la Halle et de la Cathédrale, sont surpris et vaincus par les cavaliers de Kellermann, à Senlis.

2 Juillet 1778. — Mort de J.-J. Rousseau, à Ermenonville.

3 Juillet 1590. — Escalade du Puits Saint-Santin, déjoué par Thoré Montmorency, à Senlis.

7 Juillet 1585. — Le roi Henri III se met à la tête de la Ligue.

8 Juillet 1468. — Louis XI passe son armée en revue devant Senlis.

10 Juillet 1472. — Levée du siège de Beauvais par le duc de Bourgogne — Conduite mémorable des femmes de la ville, notamment de Jeanne Loiné, autrement dite Jeanne Hachette,

11 Juillet 1709. — Destruction de Port-Royal.

16 Juillet 1465. — Bataille de Montlhéry.

16 Juillet 1787. — Le Parlement de Paris arrêté qu'il demandera au roi la convocation des Etats-généraux

19 Juillet 1535. — Procession extraordinaire des reliques de Saint-Ricoul pour demander du beau temps.

25 Juillet 1543. — Henri IV fait son abjuration à Saint-Denis.

27 Juillet 1787. — Remontrances du Parlement de Paris, sur l'impôt du Timbre.

28 Juillet 1794. — Supplice de Robespierre et de quelques uns de ses partisans.

UNE VISITE OFFICIELLE
AUX
Carrières de Saint-Leu et Trocy
EN 1781

(Suite)

Le sieur Etienne Daniel, marchand de bois à Compiègne et voiturier de pierre suivant les circonstances, comparut devant les commissaires et leur dit la qualité des pierres à lui vendues (1800 tonneaux environ pour 38 sols le tonneau) par le sieur Vallée, pour la construction du château de M. de Savalette à Moyanville (Moyenneville). Ces pierres provenaient des carrières de Saint-Leu contiguës à celles des religieux. Elles devaient remplir deux bateaux attachés dans le port et le chargement n'était retardé que par la crue des eaux. On lui permit d'en charger sept cents tonneaux, attendu que le sieur Vallée avait reçu l'ordre de disposer du surplus pour le service du Roi.

De l'autre côté et à environ 250 à 300 toises de la rivière, c'est-à-dire sur la rive gauche, la carrière dite Ancienne Carrière des Tessonns ou

Carrière des Postes, fut particulièrement examinée le 7 mars.

Elle s'exploitait en décombrant le dessus de 10 à 11 pieds, pour découvrir une masse de vergelé utilisable d'environ 15 pieds de hauteur composés de 10 bancs. On avait rétabli, avec du vergelé de cette carrière, trois arches du pont de Saint-Cloud, dont l'une s'appelait l'Arche des Chiens. Il sembla que l'on pouvait employer cette pierre à des vousoirs dans les voûtes des souterrains.

Depuis deux années pourtant cette carrière n'était plus exploitée et son propriétaire, Guillaume Chrétien, habitant de Gouvieux, l'offrait volontiers pour le service du Roi, moyennant trois sols de *fortage* (redevance) par tonneau. Cependant Guillaume Chrétien dissimulait l'existence d'un locataire, Pierre Macon, ouvrier carroyeur, demeurant à Saint-Maximin, pour une durée dépassant encore trois années. Ce Macon avait eu à fournir de la pierre pour les arches du pont de Creil, mais n'avait pu disposer dans ce but de la totalité des matériaux extraits. Il lui restait encore près de 600 tonneaux, à la disposition du service du Roi, comme tout ce qu'il pourrait encore tirer de la carrière.

Au hameau de Troisy, paroisse de Saint-Maximin, les commissaires firent, le 9 mars, la visite de la carrière *Parrain*, au milieu du hameau avec entrée au midi. Ils y virent au dessous de l'estanfiche de pierre douce à 5 toises de la bouche, deux bancs de liais déjà signalés dans un procès-verbal de 1678.

Le premier banc a 22 pouces de hauteur et présente d'autant plus de dureté dans le bassin qui sépare les deux bancs ; le second, au-dessous,

environ 13 pouces de hauteur de bonne pierre plus dure que l'autre.

Dans le fond de la carrière, en un atelier exploité par Simon Naze, fermier du prince de Condé, deux cents blocs tirés ont permis aux commissaires de juger de la qualité de la pierre. Ceux provenant des parties les moins dures pouvaient être employés à des ouvrages à couvert, n'ayant pas de charge à supporter ni de frottement à éprouver. En outre, la pierre de cette carrière parut plus blanche et d'un grain plus fin et plus égal que les carrières de Saint-Leu et, par suite, préférable pour les ouvrages intérieurs et délicats.

L'exploitation de cette carrière coûtait alors 39 sols par tonneau rendu sur bateau et Simon Naze, dans l'intérêt du service du roi, était prêt à se contenter, pour son commerce personnel de pierres, d'exploiter ses autres carrières, sises également à Trossi : Carrière Neuve, Carrière de Vergelé en côte, Carrière Sainte-Barbe.

(A suivre) Maurice LECOMTE.

(*) Voir le n° 797 de la « Petite Gazette ».



L'autre jour, chez M^{me} X..., on parlait d'un homme politique connu qui vient de passer dans le camp inverse.

— C'est une véritable girouette, conclut M. Y...

— Vous êtes injuste envers les girouettes, dit la spirituelle M^{me} X... Ce ne sont pas elles qui changent : c'est le vent.

Lectures pour Tous

Le N° 8 de la 6^{me} année des Lectures pour Tous, la Revue populaire que publie chaque mois la librairie Hachette et C^{ie}, vient d'être mis en vente.

La photographie a illustré toutes les pages. Avec leurs 110 gravures, les Lectures pour tous ont l'aspect vivant et saisissant d'un cinématographe.

Les Lectures pour tous offrent la lecture en famille la plus intéressante, la plus instructive et la plus variée. Le numéro ne coûte que 50 centimes, l'abonnement d'un an 6 francs à Paris, 7 francs pour la province.

En vente, à la librairie E. LEMARIE

JOURNAL DE LA SANTE

Paraissant tous les DIMANCHES

ABONNEMENT par an France 6 fr

Union postale 8 fr

Paris, 5, Boulevard Montmartre

*
BRIQUETTES
GRAINS LAVÉS, HOUILLE
GAILLETIN
ANTHRACITE
Pur Newcastle et Cardiff, etc.

ACHILLE OFFROY
à DAMMARTIN

Cycles Peugeot
MOTOCYCLETTES PEUGEOT
La Reine du Jour
PEUGEOT
1^{re} Marque du Monde entier
AUTOMOBILES PEUGEOT
MACHINES À COUDRE PEUGEOT

ARMES NOUVELLES DARNE
ETC., ETC.

Remise exceptionnelle sur Prix

Depuis le 4^{or} Avril
GRANDE BAISSÉ de PRIX
sur les Charbons domestiques

* COKES & CHARBONS, Gros et Demi-Gros, pour Foyers

Domestiques et Industriels * COKES